

Compte rendu du conseil municipal du 02/07/2020

Présent(s) : Mme MOREL-BAILLY Hélène, le Maire

Mme Baudier Stéphanie, Mrs BAILLY Jacques, TAURINES Dominique, les adjoints

Mmes BIOLAND Sophie, PIAULY Marine, KAUPTE Eliane, CLOSCAVET Marie-Claire,
Mrs MINO Christian, VUILLERMOT Guy, BARIOD Denis, SONNET Quentin, RIDET Jérôme.

Absent(es) excusé(es) : Mmes AMRANE Cécile, RENAUX Marie-Louise

Pouvoirs : à Mr VUILLERMOT Christian pour Mlle AMRANE Cécile
à Mme CLOSCAVET Marie-Claire pour Mme RENAUX Marie-Louise.

Sécrétaire de séance : Mme Kaupt Eliane

Mme le Maire ouvre le conseil du 02/07/2020 à 19h.

Le compte rendu du conseil municipal du 23/05/2020 est approuvé à 13 voix et 3 abstentions.
Le compte rendu du conseil municipal du 04/06/2020 est approuvé à 12 voix et 3 abstentions,
Mme CLOSCAVET déplore que certaines observations faites lors de ce conseil municipal n'ont pas été inscrites dans le compte rendu.

Mme le Maire a fait le point sur les finances de la commune, qui s'élèvent à ce jour à 305241,79 €

Mr RIDET Jérôme précise qu'il ne peut voter pour la délibération des prêts du lotissement de Haut de Vallière du fait de sa position au sein du crédit agricole.

Affaires générales : Délibérations diverses

- Indemnités de fonction des élus au 23 mai 2020: Approuvé à l'unanimité

Cette délibération remplace et annule la délibération n°2020-036

- Délégations de pouvoir au Maire : Approuvé à l'unanimité.

Cette délibération remplace et annule la délibération n°2020038

- Commission syndicale de l'église : il manquait 2 délégués ; sont nommés :

Mr BAILLY Jacques, titulaire

Mme PIAULY Marine, suppléante

- Abandon du projet de l'ancienne gare, retrait des demandes de subventions, résiliation des marchés publics et paiement des indemnités de résiliation : 12 votes Pour, 3 votes Contre.

Le montant des indemnités de résiliation s'élèvent à 1381.80 €

- Proposition de re-ventilation de l'enveloppe régionale dans le projet de revitalisation du centre Bourg : Approuvé à l'unanimité. Dans le cadre de cette proposition trois scénaris sont proposés ; le scénario n° 1 est retenu avec 7 voix.

- Lancement d'un marché public pour une concertation citoyenne dans le cadre de la revitalisation du Bourg centre : Approuvé à l'unanimité

- Projet de la démolition de l'ancienne gare : 11 votes Pour, 4 votes Contre.

- Attribution du marché de suivi des travaux de requalification de la Grande Rue à :

SARL BEREST RHIN RHÔNE à Besançon : Adopté à l'unanimité

- Prêt pour le lotissement Les Hauts de Vallière : Adopté à l'unanimité moins 1 voix (Mr RIDET Jérôme précise qu'il ne peut voter pour la délibération des prêts du lotissement de Haut de Vallière du fait de sa position au sein du crédit agricole.)

- Avenant n°1 du marché d'électrification du lotissement Les Hauts de Vallière : Adopté à l'unanimité

- Suppression d'un poste d'adjoint technique : Adopté à l'unanimité

- Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise : Adopté à l'unanimité

- Vente d'une parcelle de 54m² jouxtant le lotissement Les Hauts de Vallière au prix de 30 € /m² à Mr ARBEZ Patrick : Adopté à l'unanimité
- Indemnité compensatrice des artistes des concerts annulés en raison du COVID-19 ; proposition d'un montant de 200 € à chacun des 6 groupes : Adoptée à 14 voix Pour et 1 Contre.
- Nomination de la Commission de contrôle de la gestion de la liste électorale ; sont nommés : Mmes BIOLAND Sophie, PIAULY Marine, KAAPT Eliane, RENAUX Marie-Louise et Mr RIDET Jérôme. Cette liste est Adoptée à l'unanimité.
- Nomination de la Commission Communale des Impôts Directs : Les 24 membres seront élus ultérieurement, après consultation de la liste des contribuables.
- Gratuité des terrasses pour la saison 2020 en raison du COVID-19 : Adopté à l'unanimité
- Commission des finances et appel d'offres: Révision de la Commission des finances retoquées par la Préfecture en raison du nombre de membres trop important :
Sont nommés : Titulaires : Mrs MINO Christian, RIDET Jérôme, Mme KAAPT Eliane.
Suppléants : Mr VUILLERMOT Guy, Mmes PIAULY Marine et CLOSCAVET Marie-Claire. Liste Adoptée à l'unanimité
- Transaction avec Mr GUERIN représentant la société AQUAPARK : Après débat autour du dossier de la société AQUAPARK, décision est prise d'accorder à Mr GUERIN une somme de 200 € en indemnités aux frais engagés, par 8 votes Pour, 3 votes contre, 4 Abstentions.

Questions diverses :

- Courrier de Mme HERVEY Stéphanie : Un courrier lui sera fait afin qu'elle précise sa demande en rapport avec l'association contre la spondylarthrite ankylosante.
- Procédure DIA : Cette compétence passant à Terre d'Emeraude Communauté, nous formulons le souhait d'être informée des ventes de biens sur la commune.
- Le frêne situé au pont de la Raillette pose problème ; suite à 2 avis, l'ONF préconisant l'abattage, Mr Malfroid proposant un élagage, un 3^{ème} avis sera demandé à un professionnel.
- Un volet incivilité, vandalisme et sécurisation a été évoqué en partenariat avec la gendarmerie.
- Une secrétaire de séance pour les futurs Conseil Municipaux est nommée en la personne de Marine Piauly.

La séance est levée à 21h50